

Le Plan d'actions Santé, pour un service public de santé de qualité

Suite à la **rencontre du vendredi 4 mai dernier**, de François Baroin avec les urgentistes et les pédiatres, des mesures ont été prises par l'ARS, conjointement avec le Directeur du Centre Hospitalier de Troyes et la Présidente de la Commission Médicale d'Établissement, pour :

- financer une **nouvelle ligne de garde aux Urgences**,
- orienter 2 postes d'ophtalmologistes et 2 postes de pédiatres,
- **faire appel en direct à certains médecins engagés dans la réserve sanitaire**, via un accord avec Santé publique France, afin de disposer d'un appui de généralistes sur la ligne pédiatrique des urgences,
- tenir compte des impératifs de santé publique dans **l'affectation des internes**,
- mener des actions volontaristes pour **orienter vers Troyes, les jeunes médecins sortant de Reims**,
- soutenir un plan d'actions pour **limiter le recours aux urgences**, avec notamment la mise en place de la télémédecine entre le SAMU

La Ville de Troyes, Troyes Champagne Métropole, le Centre hospitalier de Troyes, le Département de l'Aube et l'Agence régionale de santé Grand Est se mobilisent pour répondre aux attentes médicales hospitalières et libérales des habitants de notre territoire. Ce projet d'avenir se structure autour de 3 axes : soigner, former et développer la recherche.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire à vocation universitaire

Dans le cadre de la convention Cœur de ville, cette Maison de Santé Pluridisciplinaire universitaire permettra de **sauvegarder puis de densifier la présence médicale en centre-ville**.

Soutenue par la Faculté de médecine de Reims, elle deviendra le centre de formation des futurs médecins généralistes du territoire. Deux médecins universitaires rejoindront l'Aube dès novembre 2018 pour préfigurer cette offre de formation locale en médecine.

Renforcer l'offre de formation

En parallèle de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à vocation universitaire, **Troyes deviendra un pôle complémentaire et de proximité territoriale au Centre Hospitalier Universitaire de Reims**.

Dès le mois de **septembre, une convention d'association sera signée avec le CHU** pour :

- une affectation des internes prenant en compte les impératifs de santé publique.
- renforcer une réciprocité en matière de Soins, de Formations et de Recherche.

Améliorer les conditions d'accueil des internes

Les 20 logements dédiés à 60 internes (5 Ter et 5 Quater de l'avenue des Lombards) **seront entièrement modernisés** (les portes et les sols des bâtiments et des logements seront remplacés et sécurisés ; les peintures des murs et des plafonds des logements seront réalisées, de nouveaux appareils

sanitaires seront installés, et installations électriques intégralement reprises).

Troyes Champagne Métropole et Troyes Habitat réaliseront un investissement de 491.498 €. Avec une contribution exceptionnelle de Troyes Champagne Métropole de 355.639 € et une participation de Troyes Habitat de 135.859 €.

Cette rénovation immobilière sera livrée en novembre 2019.

Accompagner l'ensemble de la population

Les urgences pédiatriques ont été une priorité lors des renforcements médicaux (via des contrats de remplacement temporaires) opérés depuis la crise de mai 2018. Ainsi, à partir de novembre 2018, de nouveaux internes seront en poste. La recherche de pédiatres se poursuit en parallèle et une arrivée est d'ores et déjà prévue à l'automne 2018. Sur les urgences générales, il reste certaines plages à combler, qui devraient l'être avec le soutien de l'ARS.

Pour répondre aux besoins de santé des personnes âgées qui résident en EHPAD, **le Conseil départemental et l'ARS vont équiper en télémédecine tous les EHPAD de l'Aube avant mi-2019** pour relier chaque établissement avec les médecins spécialistes hospitaliers et assurer ainsi un suivi médical des personnes âgées à distance en toute sécurité. L'ARS va soutenir la mise en place d'une astreinte de nuit d'infirmiers dans ces établissements. Ces deux dispositifs doivent diminuer le recours au service des Urgences du centre hospitalier et apporter un confort de prise en charge pour les personnes âgées.

Renforcer la responsabilité populationnelle

Les urgences ont connu 30% de hausse d'activité en 5 ans (48 000 passages en 2012, 62 000 passages en 2017). Malgré les difficultés de recrutement, le personnel soignant a su y faire face, tout en augmentant les services (création du circuit court, des filières psychiatrique et pédiatrique,...), mais l'objectif aujourd'hui est de **réduire ce nombre de passages**. Ce plan repose sur une **meilleure prévention, en lien avec le Département, et gestion des pathologies** chez les patients les plus fragiles afin de favoriser des prises en charge anticipées et programmées plutôt que le recours aux urgences.

Le **Contrat Local de Santé** porté conjointement par TCM et l'ARS sera signé à l'automne et apportera des solutions pour améliorer et préserver la santé des habitants, tout en réduisant les inégalités sociales et territoriales de santé.

Concrètement, il mettra en œuvre des actions en matière de :

- **Répartition équilibrée de l'offre de santé** sur le territoire de Troyes Champagne Métropole
- Promotion de la responsabilité populationnelle par de **la prévention** envers les citoyens pour en faire des acteurs vigilants de leur santé
- **Santé environnementale** fondée sur deux thématiques : qualité de l'Air et qualité de l'Eau
- Accompagnement du **bien vieillir**